



ALARY Louis-Abel
Les jardins de St Julien
100 rue du capitaine Bulard
73870 Saint Julien Montdenis
Tél : 07.77.07.04.45
Email : jardinsaintjulien@gmail.com
Siret : 794 105 718 00025

Monsieur le commissaire enquêteur
Jean-Pierre COENDOZ
Saint Julien, le 2 mai 2021

Ci-dessous quelques réflexions personnelles et professionnelles (en ma qualité de maraicher à proximité de l'usine) concernant le projet d'augmentation de capacité de l'usine « Trimet » :

Analyse économique et théorique :

L'usine de St Jean est importante, à une échelle locale (emploi, activité) mais aussi d'une échelle nationale et européenne (production d'un métal stratégique, savoir faire des alliages). Ce fait est d'ailleurs illustré par la nationalisation de Pechiney et la prise de participation d'EDF dans l'usine de St Jean.

L'intégration verticale de Trimet

Quelques citations des documents joints à l'enquête : « *TRIMET ne dispose d'aucun levier sur le prix de vente de son aluminium, car ce dernier est fixé quotidiennement par la bourse des métaux de Londres (LME), qui reflète l'équilibre de l'offre et la demande mondiale de ce métal.* » et « *La société est divisée en 4 secteurs : - Prouits primaires, - Recyclage, - Automobile, - Trading. TRIMET possède ainsi la maîtrise de l'entière chaîne de valeur de l'aluminium : développement, production, commercialisation et recyclage.* »

Trimet dispose de forts leviers amonts et aval sur ses charges. La société fait du trading et peut donc vendre (et acheter) au mieux. Trimet fait du recyclage ce qui permet de se faire payer pour valoriser ensuite des déchets, comme une partie de ceux de l'usine de St Jean. Enfin Trimet fabrique à St Jean des produits semis finis grâce à l'atelier fonderie (fil). Cette intégration du groupe Trimet entraîne une refacturation interne et il est très facile de jouer sur la trésorerie de l'usine et de localiser les profits où on le souhaite.

Quoi qu'il en soit, Trimet produit principalement du fil (électrique) à St Jean. Le marché est porteur et l'usine de St Jean fabrique un produit de bonne qualité. Pourquoi Trimet investirait-il autant (voir tableau des capex) et aussi régulièrement à St Jean si il ne croyait pas dans la rentabilité de long-terme de cette usine ?

En l'absence de données, il me semble néanmoins que l'avenir de l'usine de St Jean n'appelle pas d'inquiétudes comme autrefois et que l'augmentation de capacité n'est pas critique.

Capacité de l'usine

La capacité théorique de l'usine paraît potentiellement très supérieure aux 160kt annoncées. D'après le géoportail, il n'y a pas une mais deux alimentations 220kv provenant d'Hermillon, donc potentiellement deux fois plus de puissance. Le poste d'Hermillon est lui-même doublé en aval. Par ailleurs une ligne 400kv existe dans un rayon proche.

Dans les calculs de production théorique suivant, je considère une seule ligne (pour les besoins de redondance) peu performante (350MW/H). Le double de capacité est techniquement faisable en remplaçant les conducteurs par des conducteurs de plus forte ténacité ou en doublant les conducteurs (exige un renforcement des pylônes). En s'appuyant sur une consommation d'électricité de 13.5MW/H par tonnes d'aluminium produite, un facteur de charge de la ligne de 0.95, et un facteur de charge de l'électrolyse de 1 (8760h/an retenu dans l'étude environnementale), on arrive à une **production théorique possible d'environ 250kt/an**. Les besoins électriques annexes à l'électrolyse peuvent probablement être couverts par les lignes 63kv alimentant l'usine. On a donc un potentiel théorique bien supérieur à celui annoncé. On peut se demander si ce potentiel théorique serait exploitable ou non et si non pour quelles raisons ?

Analyse fonctionnelle et environnementale

Les dégâts du fluor sur la nature...

L'étude environnementale mentionne en conclusion du point 19.3 « Aucun des terrains agricoles présents sur les communes concernées par le projet ne serait en mesure d'être directement impacté par le projet de TRIMET ». suivi de « L'impact du fluor rejeté dans les émissions atmosphériques du site sur les végétaux agricoles est d'ores et déjà suivi, et les mesures en place à ce jour resteront en vigueur. »

La première phrase est proche du mensonge : à St Julien l'impact agricole est bien là. Certes, ce n'est ni St Jean ni Villargondran. Concernant la seconde phrase, malgré les demandes du GDA (Groupe de Développement Agricole) de moyenne Maurienne, aucun suivi n'a eu lieu sur ma production de légumes.

Mon travail de maraicher m'amène à observer les végétaux et les insectes quasi tout les jours. Le fluor a un impact sensible sur certaines espèces cultivées (ail, oignon, poireaux, safran, glaïeuls, rosiers, muguet, abricotiers, vigne), sur certains insectes (doryphores), ainsi que sur les maladies cryptogamiques. Une partie des espèces commerciales sont impactées avec peu de perte de production, en revanche, d'autres sont en l'état de la pollution impossibles à cultiver à St Julien.

Ces dégâts à la végétation surviennent par « crise ». Ces crises paraissent correspondre à des épisodes d'emballement des cuves, qui entraînent un rejet direct et massif des fumées dans le hall d'électrolyse sans passer par la phase de captation. On retrouve d'ailleurs dans les statistiques d'émissions présentées que 90% du fluor émis dans l'environnement l'est sans passer par la filtration (alors qu'il représente moins de 2% du fluor total émis par l'électrolyse).

Ces crises sont particulièrement dramatiques pour certains végétaux. Après une crise, un abricotier se retrouve défolié à 90% (brûlure des feuilles et des rameaux non aoutés). Il me semble que ces crises ont pour partie une origine humaine (la pluie joue aussi un rôle à préciser). En effet, j'observe plutôt les dégâts en début de semaine. J'ai d'ailleurs constaté visuellement qu'il y a plus de problèmes la nuit et plus encore les weekends. Il arrive de voir une fumée épaisse s'échappant par les lanterneaux. Ayant par ailleurs visité l'usine après une de ces défaillances, je crois qu'un problème se situe dans le pilotage des cuves et leur maintenance immédiate. Peut-être les équipes sont réduites de nuit et en weekend ? Ou alors il y a un laxisme en se disant qu'à 2h du matin un dimanche il n'y aura pas de témoins ?

Cette problématique du fluor pourrait-être prise en compte par Trimet à deux niveaux :

- Un travail d'ingénierie de long terme en amont pour capter les fumées dans le hall indépendamment de l'intérieur des cuves.
- Un travail de management des équipes, des ressources humaines, des ingénieurs pour avoir un meilleur suivi des cuves.

L'étude environnementale mentionne au point 7.3 : « l'instabilité des cuves augmente avec l'augmentation de l'intensité de courant les traversant. ». L'augmentation de production de l'usine repose précisément sur une augmentation de l'intensité du courant. L'exploitant sera-t-il en capacité de maîtriser les cuves en augmentant le courant ? Je crois qu'il n'est pas souhaitable d'augmenter la production tant qu'il n'y aura pas une meilleure maîtrise des émanations de fluor. En particulier, le quota d'émission devrait être *a minima* maintenu avec un objectif de diminution dans le temps.

...Et sur la santé humaine ?

Vu les dégâts considérables sur certains végétaux, et les effets très visible, on peut se demander l'impact sur la santé humaine. L'étude sanitaire se veut rassurante. Elle repose malheureusement plus sur des simulations que des mesures. Avant d'être maraicher j'ai travaillé sur la programmation d'un logiciel de simulation. J'ai quitté ce travail entre autres parce que je trouvais l'outil trop réducteur et je ne croyais plus dans les résultats présentés aux clients. Les outils de simulation sont très sensibles aux hypothèses de départ. Ils ne prennent pas en compte les événements exceptionnels. Comme l'emballage d'une cuve ?

L'agence environnementale pointe dans le même sens (mis en avant par Trimet pour y répondre) : « L'évaluation des incidences sur la faune et la flore sauvage n'est pas fournie. L'autorité environnementale (AE) estime que les animaux domestiques et les végétaux cultivés jouent un rôle de sentinelle vis-à-vis des populations sauvages. » La réponse de Trimet se focalise sur la garantie du label « ASI » (Aluminium Stewardship Initiative) sur la biodiversité en passant à côté de la question « des animaux domestiques et végétaux cultivés ». J'apprécierais effectivement que Trimet vienne prendre en considération les dégâts du fluor sur les légumes et réalise une campagne de mesure, pour lever tout doute.

Une augmentation de capacité déjà validée ?

Le hasard faisant bien les choses, un ami m'a contacté parce qu'il cherche un logement à St Jean. Son entreprise a contracté avec Trimet pour réaliser les travaux du poste de transformation. Il commencera la semaine du 24 mai et ils vont faire « des bricoles » en attendant d'avoir les autorisations formelles. Bien sûr il est logique pour Trimet d'anticiper et de ne pas perdre de temps. Ceci dit la légitimité de l'enquête publique est entamée par ces informations. Trimet serait déjà si sûr de son coup ?

Mon avis global est que l'état devrait exiger d'avantage de garanties environnementales et sanitaires à Trimet en échange de l'augmentation de capacité. Les plafonds d'émissions de fluor ne devraient pas être augmentés. Les effets des polluants devraient être mieux mesurés et évalués, en concertation avec la société locale (et notamment les agriculteurs) plutôt que par des bureaux d'études extérieurs dont le financement repose sur un contrat avec l'usine. Certes, la situation est meilleure qu'autrefois mais on reste dans le doute. L'agriculture est en train de « reconquérir » des territoires qui avaient été abandonnés ou moins exploités à la suite de la pollution fluorée. Il faudrait tenir compte de cette dynamique dans l'examen de la demande d'augmentation de capacité de Trimet.

Louis-Abel ALARY